n dirigé, ment du ier à ce érente à sol, et la enne.

sol, et la
enne.
nission en
prochures
eterre, au
ouverture
ume-Uni;
imprimer
s informanigrants;
e gazette
lans cetto
s de son

ochures et immigrés en moins en Canada e le chiffre

igne dans

c'est qu'il primées en uragée par it alors les iles sur les inspiré par pays pour ui paie les charge des

royons pas marche ait France, en

e, dont la trait rien à la, dont la

lone qui a ; en 1685 t l'Indiana ; la France cédait la première colonie fondée par elle, dans le Nouveau-Monde, qui est-ce qui fondait le Missouri?.... si ce n'est encore la France!

A la suite de la Cession, nous étions 68,875 habitants; et d'après un état officiel qui se trouve dans les archives de la province, le nombre des habitants auglais ne s'élevait pas, en totalité, à plus de 500 individus, dans toute la province.

Aujourd'hui, après un siècle écoulé, nous sommes 883,945 franco-canadiens contre 1 million 622,810 habitants d'origine

anglo-saxonne.

L'origine française n'a rien reçu du dehors pour se développer en nombre, tandis que l'autre origine a vécu et s'est agrandi du dehors depuis un siècle; notamment 1,260,495 individus depuis environ einquante ans, suivant que nous l'avons déjà mentionné.

Après tout ce que nous connaissons maintenant de la régie et des tendances qui dominent dans ce bureau, n'avons-nous point raison de désirer des changements qui puissent apporter à l'élément

français une juste part d'initiative et de prospérité?

Bien que nous pourrions évoquer une foule d'autres faits allant à prouver ce qui a été fait pour entraver la marche du développement franco-canadien, nous croyons avoir suffisamment constaté la situation qui nous est faite, pour nous autoriser à soumettre l'idée do "l'utilité pressante qu'il y a d'organiser un système nouveau de colonisation."

D'ailleurs, nous inscrivons encore une fois notre confiant espoir que le gouvernement finira par substituer une organisation accordant à toutes les origines leur quote-part des faveurs publiques

à la place de cet injuste système d'exclusivisme.

## § 2.—DU MEILLEUR SYSTÈME À ADOPTER, POUR ACTIVER LA COLONISATION.

Un des plus grands obstacles qui entravent l'action colonisatrice, c'est l'extreme division des opinions sur le mode à adopter pour parvenir au but des aspirations communes.

Nous ne prétendons pas plus à l'infaillibilité que les autres, aussi ne faisons-nous autre chose dans ces travaux que d'analyser les travaux de chacun et de réunir ensemble tous les matériaux dispersés.

Nous faisons l'œuvre dont parlait M. le vicomte de Melun, président de la Société d'Economic Sociale de Paris, aux membres de cette Association, dans la séance du 20 décembre 1863 :

"Ce qui manque anjourd'hui aux constructions politiques et sociales, ce ne sont ni les entrepreneurs, ni les architectes; chacun entreprend de bâtir une société nouvelle, et possède un ou deux plans de reconstruction générale, maisqui songe à recueillir les éléments sur lesquels doit reposer l'avenir?